

41
V1 À votre droite, possibilité d'emprunter la variante n°41V1. Reportez-vous au point n°13.

Prenez à gauche direction la Boissière.

10 Traversez la D16 et allez jusqu'au lieu dit « la Girardière ». Prenez à droite le chemin qui vous mènera jusqu'en lisière de forêt.

11 Prenez à droite et suivez le balisage pour retomber sur la route D16. Sur la D16, faites environ 20 m et prenez à droite la petite route en direction du château d'eau. Redescendez jusqu'à l'intersection.

12 Prenez-en face le chemin de terre qui descend.

13 Arrivée en bas du chemin, prenez à gauche jusqu'à « le gravier ».

14 Prenez la petite route. Traversez pour aller jusqu'à « la Jutonnaire ».

15 À « la Jutonnaire », allez tout droit. Vous retrouverez la rivière « l'Orthe » sur votre droite. Dirigez-vous jusqu'à la pancarte « le moulin de Bernüsse » et prenez le chemin de terre à gauche.

16 Au lieu dit « les Barbouillère », allez tout droit. Suivez le balisage pour retrouver votre point de départ situé au parking de la mairie de Saint-Pierre-Sur-Orthe.

OFFICE DE TOURISME

SAINTE-SUZANNE (53270) - 1 rue Jean de Bueil

02 43 01 43 60

info@coevrons-tourisme.com

Retrouvez tous nos parcours
détaillés en un clic sur notre site :

www.coevrons-tourisme.com



BALISAGE & RECOMMANDATIONS

BALISAGE				
Itinéraire à suivre				
Mauvaise direction				
Tourner à droite				
Tourner à gauche				

- Restons sur les chemins et sentiers balisés
- Respectons les espaces naturels
- Récupérons nos déchets
- Partageons les sentiers avec les autres usagers et signalons-nous lorsque nous croisons un cavalier

41

SAINT-PIERRE-SUR-ORTHE

COLLINES ET
VALLÉE
D'ORTHE

Boucle : 20.1 km
Durée : 5 h



Pas à pas...

- D** Depuis la place de la mairie, regagnez la route principale puis tournez à droite.
- 1** Allez jusqu'au 1^{er} virage puis empruntez le chemin montais indiqué sur votre gauche dans le virage. Arrivée à Saint-Martin, traversez la D35 et la place de la mairie. Prenez la petite route en haute de la place. Redescendez et tournez à gauche en passant devant le cimetière. Prenez le chemin de terre sur environ 500 mètre.
- 2** À « la fenderie », allez tout droit en laissant la petite maison située sur votre gauche. Longez la rivière.
- 3** Sur la D13, prenez à gauche puis faite 100 m et reprenez aussitôt à gauche au lieu dit « le pont ». Suivez la route parallèle à la rivière. Après « la fenderie », prenez le petit sentier à droite qui ressort sur la route avant « le guignier ».
- 4** Après « le guignier », prenez le chemin de terre à droite. Au croisement de ce chemin (possibilité d'aller à la chapelle du chêne, située sur votre gauche).
- 5** À cet endroit, présence régulière d'eau dû aux sources proches.
- 5** Arrivée sur la D13, prenez à gauche sur 250 m puis tournez à droite sur le chemin vers « Courfontaine ». Faites environ 50 m puis tournez à gauche. Prenez le joli chemin qui monte vers le bois de la Moussaye.
- 6** À l'entrée du bois, prenez à droite. Passez devant le réservoir et allez jusqu'à la D203. Prenez le 1^{er} petit chemin sur votre gauche et montez jusqu'à l'entrée du bois du Clairnet.
- 7** Dans le bois, prenez à gauche et suivez le balisage dans le bois. À 50 m trouve une « curiosité » : la pierre au loup. Tournez à angle droit sur votre droite. Poursuivez le chemin qui descend jusqu'à la petite route. Prenez à gauche, puis le 1^{er} chemin sur votre droite en direction de « la Fralonnrière ».
- 8** Contournez la ferme par la gauche puis dirigez-vous vers la rivière « l'Orthe ». Traversez le petit pont pour arriver au lieu-dit « les Aprêts ».

